



Solidaires

votre syndicat à la **CEIDF**

sudceidf@orange.fr

BPCE

www.sudbpce.com

64-68 rue du Dessous des Berges
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

BRAVO !

BRAVO aux 4600 salariés de la CEIDF !

Ils ont réalisé en 2019, 252 M€ de résultat net après impôt ce qui leur vaudra en Mai le versement d'un intéressement équivalant à 11% de ce résultat.

Vous comprenez pourquoi **Sud** examine de près la présentation des comptes par les experts et exulte quand la direction provisionne 212 M€ de réserves dans ses comptes.

A la BDD, ils ont travaillé avec acharnement pour parvenir à ce montant en répondant présents à chaque appel des directions : Temps Forts, challenges, rendez-vous à distance par téléphone et par mail et bien sûr en face à face.

Au siège, les dossiers de prêts immobiliers (8 Md €) ont épuisé les collègues de la DS2C qui ont fait face. Aux entreprises, aux professionnels il a fallu développer d'arrache pieds les portefeuilles de clientèle.

BRAVO aux salariés de la CEIDF, toujours présents en mai 2020 !

C'est-à-dire à ceux qui restent car les effectifs diminuent sans cesse. Même l'écran dynamique à l'entrée de l'immeuble Athos ne suit plus, lui qui affiche encore «4800 collaborateurs» !

Grâce aux départs des salariés par rupture conventionnelle, parce qu'ils sont en invalidité ou parce qu'ils démissionnent, notre coefficient d'exploitation est excellent au-delà de toutes les espérances : 61,3%.

C'est bien là, le cynisme de ce mode de rémunération qui valorise la baisse des effectifs et son lot de conséquences sur les conditions de travail.

Les boosters de l'accord d'intéressement 2018 signé pour 3 ans prévoyaient 1 M€ de complément si le CoEx atteignait 63%. Voilà c'est fait ! Par contre, ce complément ne valant qu'une seule fois pour 3 ans, il ne pourrait plus être versé en 2021.

BRAVO aux collègues qui ont réussi malgré les mauvaises conditions de travail !

Le contexte social de l'année 2019 avec son lot de réformes gouvernementales touchant des pans essentiels de notre société : réformes des retraites, du système d'indemnisation du chômage, des transports,

de l'éducation nationale...a amplifié les difficultés des collègues notamment pour se rendre sur leur lieu de travail.

La Caisse d'Epargne n'a pas facilité la tâche à ces salariés avec un Plan de Continuité de l'Activité inadapté aux grèves des transports tant pour les horaires, que pour le déploiement du travail sur site distant ou l'équipement en PC pour (télé)travailler plus amplement. Le Covid-19 aura eu raison de ce PCA.

Demandons PLUS au prochain accord d'intéressement !

Se comparer ne nous console malheureusement pas. Natixis notre «chère» filiale du groupe est encore loin devant nous avec un intéressement qui équivaut à 3 mois de salaires encore cette année et sachant que les rémunérations moyennes sont beaucoup plus élevées. Ce n'est pas une nouveauté pour ces collègues qui touchent depuis fort longtemps des sommes bien plus attractives que les nôtres.

Et qu'en est-il de nos collègues des Banques Populaires ou des Caisses d'Epargne en région ?

Dans la branche Banques Populaires, la moyenne était de 6958 €* (Intéressement + Participation) contre 3 890 €* dans la branche Caisse d'Epargne.

La CEIDF se situe au milieu du tableau des CE en matière d'épargne salariale : PAC, CAZ, LDA, NOR, RA, HDF, MP, LC sont plus hauts au benchmark. Les critères de versement auront été mieux négociés (*Chiffres 2018).

En IDF, on revient de loin. La remontada a été longue et il est fort probable qu'elle ait atteint son point culminant, la crise du Coronavirus risque de plomber à nouveau ce bel élan dû **au seul mérite des salariés.**

A Paris, le 20/04/2020

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau

Christine Deldicque - Martine Desaulles

Patrice Drigny - Olivier Le Saec - Alexandra Rideau.